

Émetteur:

Adressé à:

SARL Terrasse du Causse

Ld La Sarladiane
46600 Montvalent

Tél.: 06 59 40 80 65
Email: tristan@pgask.fr

SARL Brasserie de la Cere

Layrac
46600 Martel

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
Deuxième acompte et le solde des matériaux livrés comprenant:	20%	9 550,00	1	9 550,00
-Livraison des matériaux				
-Bac acier isolé 80mm ral 7016 413m2				
-Bande de rives latéral 42ml				
-Relevé de faitage mural 22ml				
-Faitière double 13.2ml				
-Visserie 1200 pièces				

Conditions de règlement: A réception

Total HT 9 550,00

Règlement TTC par chèque à l'ordre de SARL Terrasse du Causse envoyé à

Total TVA 20% 1 910,00

Ld La Sarladiane
46600 Montvalent

Total TTC 11 460,00

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: Crédit Agricole

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
11206	00082	00723575060	41

Adresse: Souillac

Nom du propriétaire du compte: Terrasse du Causse

Code IBAN: FR76 1120 6000 8200 7235 7506 041

Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP812

Tout retard de paiement entraînera une pénalité, égale au dernier taux de refinancement de la BCE, majoré de 10 points, calculé au prorata temporis sur les sommes restants dues. (art L441-6 Code de Commerce).

Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum fixé à 40€ par facture (art. L441-6 et D.441-5 du Code de Commerce).

Les marchandises restent notre entière propriété jusqu'à paiement intégral, frais et taxes compris.

Dès réception de la ou les marchandise(s) la charge des risques est transférée à l'acheteur.